

I - VOTRE DEMANDE :

TERRAIN NON VIABLISE :

- Vous demandez un devis pour la réalisation d'un branchement (une visite sur le terrain sera réalisée par un technicien pour déterminer le coût exact de votre projet).

- Vous demandez une estimation pour votre dossier de financement. (pas de visite d'un technicien, vous recevrez une estimation préalable).

TERRAIN VIABILISE :

- Vous demandez la pose d'un compteur.

AUTRES :

- Création d'une défense incendie,

- Autre demande,

A- VOS COORDONNEES :

Nom/Raison Sociale:.....

Prénom:.....

N° de rue:.....

Code Postal: Ville.....

Tél:.....

E-Mail:.....

Vous êtes : Propriétaire Lotisseur Collectivité

N° parcelle/lot:..... Section cadastrale:.....

Si vous êtes propriétaire, est-ce votre :

Résidence Principale Résidence Secondaire

Adresse du branchement à réaliser :

Rue/lieu-dit:.....

Ville:.....

Nota: Dans le cadre d'une construction neuve ou d'une rénovation, veuillez préciser le nom de la société responsable des travaux en qualité de maçon, d'architecte ou de maître d'oeuvre:

Nom:.....

Adresse:.....

Tél:.....

B- NATURE DES TRAVAUX A REALISER :

- Branchement neuf ⇒Eau potable : Nombre de branchements.....
- Pose de compteur ⇒date souhaitée pour la pose du compteur.....
- Déplacement de compteur ⇒Numéro du compteur à déplacer.....

C- VOTRE PROJET CONCERNE :

- Une maison
- Un immeuble ⇒Nombre d'appartements.....
- Un établissement artisanal ou industriel joindre un KBIS et N° SIRET
De type.....(consommation annuelle estimée en m3)
Débit souhaité.....
- Une activité agricole joindre un KBIS et N° SIRET
Superficie de l'exploitation.....
De type.....
Débit souhaité.....m3/h.....

Mise en service immédiate de votre branchement :

- Oui
- Non

"Si vous ne souhaitez pas la mise en service du branchement, veuillez le préciser".

D- BRANCHEMENT EAU POTABLE :

“Votre terrain devra être borné avant toute intervention”.

La construction est-elle en limite du domaine public ?

- oui
- non (*indiquez la distance par rapport à la voie publique*).....

La maison va t-elle être desservie par un autre réseau que le réseau public ?

- oui si oui, puits forage récupérateur d'eau de pluie
- non

Nombre de personnes qui résident dans le logement :

.....

E- Autorisation Communale

Date :

Visa de la Mairie :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :

- Copie du permis de construire ou l'accord de votre mairie pour la réalisation du branchement,
- Copie du certificat d'urbanisme,
- Copie du permis d'aménager,
- Le plan de situation de la commune,
- Le plan de masse de votre terrain en y indiquant l'emplacement souhaité du compteur,
- Une attestation de TVA réduite que vous pouvez télécharger sur le site www.impots.gouv.fr
- Si vous n'êtes pas une collectivité, veuillez fournir un RIB pour la mise en service de votre branchement, la facturation de votre abonnement démarrera immédiatement.

Ce dossier doit être envoyé à l'adresse suivante : contact@viv-eau.fr ou au 3 rue Henri Vincenot 89100 Saint-Clément à l'attention du Service Clientèle.

Par la suite, si besoin, un agent vous contactera pour un devis travaux.